



LE MINISTÈRE
DE LA CULTURE
VOUS INVITE AUX

21-22 septembre 2019

Journées Européennes du Patrimoine

JOURNEESDUPATRIMOINE.FR

#JOURNEESDUPATRIMOINE

Arts et Divertissements



radiofrance

france.tv

20

PHENIX

TOUVE

c.a.u.e

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

LA DEMEURE HISTORIQUE



Dossier de presse Grand • Est

Sommaire

Sommaire.....	2
La 36ème édition des Journées Européennes du Patrimoine	3
Éditorial	4
Le Ministère de la Culture fête ses 60 ans	5
Arts & divertissement : le thème 2019	6
La « mission Bern » et le Fonds d’Incitation du Patrimoine : deux dispositifs pour soutenir le patrimoine en péril	7
Les journées du patrimoine 2019 dans le Grand Est.....	9
JEP 2019 dans le Grand Est : les chiffres.....	10
Les JEP en transfrontalier.....	10
3 nouveaux Centres d’Interprétation de l’Architecture et du Patrimoine dans le Grand Est	11
Education artistique & culturelle : « Levez les yeux », une journée pour sensibiliser les scolaires au patrimoine le 20 septembre	12
Premières participations	15
Ouvertures exceptionnelles.....	17
Les journées du patrimoine 2019 au Palais du Rhin, siège de la DRAC à Strasbourg	20
100 ans au service des monuments historiques	21
Une ouverture exceptionnelle	22
Exposition « L’architecture des bains dans le Grand Est ».....	23
L’État et le patrimoine dans le Grand Est	24
La Direction régionale des affaires culturelles Grand Est.....	25
Le patrimoine dans le Grand Est	28
Les Journées Européennes du Patrimoine en ligne	29
Contacts	30

La 36ème édition des Journées Européennes du Patrimoine

Éditorial



Le patrimoine est notre fierté, il est nos racines, il est le témoin du génie bâtisseur qui depuis des siècles s'exprime dans notre pays. Le tragique incendie qui a frappé Notre-Dame de Paris nous rappelle cruellement que nous devons chaque jour le protéger, l'entretenir, le restaurer, le valoriser pour enfin le transmettre.

Je souhaite que les Journées européennes du patrimoine soient cette année davantage encore un grand moment de communion nationale, que chaque Française, chaque Français, chaque jeune ou chaque adulte qui entrera dans une cathédrale, dans un

château, dans un monument historique ressente cette émotion propre à ces lieux chargés d'histoire, de notre histoire.

Si ces journées sont l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les fleurons de nos plus beaux bâtiments civils, religieux, militaires, lieux de pouvoir... elles mettent également chaque année l'accent sur une thématique nouvelle. À l'occasion des 60 ans du ministère de la Culture, j'ai voulu que le patrimoine des arts et divertissements soit particulièrement mis à l'honneur lors de cette 36^e édition, comme dans la plupart des pays européens qui y participent.

Théâtres antiques et amphithéâtres romains, salles et lieux de spectacles dédiés à l'art théâtral, lyrique, musical, cinématographique, à la danse ou aux arts du cirque..., pratiques festives (fêtes foraines, carnavaux, processions, défilés...), jeux traditionnels ou encore lieux accueillant les pratiques physiques (hippodromes, piscines, stades et ensembles sportifs...) c'est tout un pan de notre patrimoine qui se dévoilera pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles Journées européennes du patrimoine.

Franck Riester

Ministre de la Culture

Le Ministère de la Culture fête ses 60 ans



Depuis 60 ans, le ministère de la Culture protège et valorise le patrimoine, stimule la création, favorise la diversité culturelle et facilite l'accès de tous à l'art et à la culture.

Tout au long de l'année, notamment depuis le 24 juillet 2019, date anniversaire du décret fondateur où André Malraux énonçait les grandes missions du ministère nouvellement créé, le ministère de la Culture célèbre ses 60 ans.

L'accent est mis sur les réalisations concrètes sur tout le territoire national y compris l'outre-mer, sans négliger les partenariats avec les autres acteurs de la vie culturelle et notamment les collectivités territoriales, et en prenant en compte aussi les perspectives internationales.

En collaboration avec les Archives nationales et la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, une exposition de photographies évoquant les dates-clés de l'histoire du ministère de la Culture, et autant de réalisations majeures de celui-ci, sera présentée au Palais-Royal. Elle sera exposée sur les grilles du Palais du Rhin, siège de la DRAC Grand Est à Strasbourg, à partir du 20 septembre 2019.

Une série de temps forts ponctuera l'année et permettra de dresser le bilan et les perspectives de l'action du ministère de la Culture dans chacun de ses principaux domaines d'intervention à l'occasion de manifestations emblématiques de la vie culturelle de ces prochains mois. A titre d'exemple, dans le Grand Est, les festivités autour des 800 ans de la Cathédrale de Metz. De nombreuses initiatives prises par les établissements sous tutelle du ministère et les Directions Régionales des Affaires Culturelles, notamment lors des Journées Européennes du Patrimoine, compléteront la célébration de cet anniversaire jusqu'à la fin de l'année.

Des forums, débats, colloques et journées d'études seront organisés sur les défis actuels auxquels est confronté le ministère de la Culture, notamment lors du forum « Entreprendre dans la Culture » qui se déroulera le 19 novembre 2019 au Manège de Reims.

Deux publications sont prévues pour accompagner cet anniversaire, notamment un numéro hors-série du magazine Connaissance des Arts (parution le 12 septembre 2019) et un Que sais-je ? consacré au ministère de la Culture (décembre 2019).

Arts & divertissement : le thème 2019

Le patrimoine présente des formes très diverses.

Il peut être civil, religieux, commémoratif, hospitalier, judiciaire, scolaire, militaire, urbain, rural, industriel, naturel... Pour la 36^e édition des Journées européennes du patrimoine, le ministère de la Culture proposera aux 12 millions de visiteurs qui participent, chaque année, à l'événement de découvrir ou redécouvrir une nouvelle facette du patrimoine, celle du divertissement.

Du cadre offert par les théâtres antiques et les amphithéâtres romains aux salles et aux lieux de spectacles présents sur l'ensemble du territoire, dédiés à l'art théâtral, lyrique, musical, cinématographique, à la danse ou aux arts du cirque..., à travers leurs édifices, leurs pratiques performatives et leurs usages contemporains, les arts du spectacle sont un patrimoine vivant, à voir et revoir sous une lumière nouvelle. Ces Journées mettront aussi en exergue les pratiques festives (fête foraine, carnavals, processions, défilés...), ainsi que les jeux traditionnels et les pratiques physiques, accueillies par les hippodromes, les piscines, les stades et les ensembles sportifs notamment : tout un patrimoine culturel immatériel, d'une extraordinaire variété, sauvegardée et transmise aujourd'hui.

Comme en 2018, la manifestation s'élargira au vendredi 20 septembre sur l'ensemble du territoire national afin de favoriser l'accès au patrimoine des scolaires.

La « mission Bern » et le Fonds d'Incitation du Patrimoine : deux dispositifs pour soutenir le patrimoine en péril

La région Grand Est offre au regard un patrimoine d'exception mais bien souvent en danger. Pour faire face aux difficultés rencontrées par les propriétaires de monuments historiques, les initiatives se sont multipliées depuis 2 ans, en particulier en faveur du patrimoine situé dans des territoires ruraux.



La **mission patrimoine**, confiée à Stéphane Bern par le Président de la République, a contribué à mobiliser les énergies et à rassembler des fonds grâce au loto du patrimoine lancé en 2018. La région Grand Est comptait alors le plus grand nombre de sites retenus pour bénéficier de ces nouvelles ressources. La quarantaine de monuments identifiés par la mission Bern font désormais l'objet d'un suivi particulier par les services de la DRAC Grand Est et la Fondation du Patrimoine afin de finaliser les plans de financement et de lancer les travaux. Le Ministère de la Culture s'est engagé à débloquer des crédits exceptionnels

permettant de conforter le tour de table financier. Des travaux ont d'ores et déjà commencé à Pont-à-Mousson (façade de l'abbatiale), à l'abbaye des Thons dans les Vosges ou à l'église Saint André de Meistratzheim. Certains travaux aboutissent à des sauvetages spectaculaires, comme c'est le cas pour le théâtre des Bleus à Bar-le-Duc dont la pérennité était gravement menacée avant l'apport des fonds du loto du patrimoine en 2018.

L'édition 2019 a permis de retenir 11 projets dans le Grand Est dont le plus emblématique est le moulin à pans de bois de Bar-sur-Seine.

La Mission Bern dans le Grand Est :

- Ancien couvent des Cordeliers à Vendresse (Ardennes)
- Château de Vaux à Fouchères (Aube)
- Moulin à pans de bois à Bar-sur-Seine (Aube)
- Logis des officiers du château de Braux-Sainte-Cohière (Marne)
- Maison au 26 rue des Marmouzets à Joinville (Haute-Marne)
- Château du maréchal Lyautey à Thorey-Lyautey (Meurthe-et-Moselle)
- Synagogue de Verdun (Meuse)
- Citadelle de Bitche (Moselle)
- Château du Haut-Andlau (Bas-Rhin)
- Château de Wesserling à Husseren-Wesserling (Haut-Rhin)
- Chalet impérial Tivoli à Plombières-les-Bains (Vosges)

Le Fonds incitatif et partenarial (FIP)

Parallèlement à cette initiative, le Ministère de la Culture déploie une stratégie pluriannuelle en faveur du patrimoine qui comprend précisément la création d'un **Fonds incitatif et partenarial** en faveur des monuments historiques des petites communes. Ce nouveau dispositif permet à l'Etat d'apporter de 70 à 80 % du budget d'une opération de restauration si la Région s'engage à hauteur de 20 %.

Dans le Grand Est, le Fonds a déjà permis de relancer quatre projets d'églises classées au titre des monuments historiques qui étaient bloqués en raison des limites budgétaires des propriétaires :

- Dans la Marne :
 - la Neuville-au-Pont,
 - Baye
 - la Chapelle-Lasson
- Dans le Bas-Rhin à Domfessel.

Ce nouveau levier d'action, réservé aux communes les plus démunies, est particulièrement adapté aux réalités socio-économiques du Grand Est et permet de corriger des déséquilibres territoriaux bien identifiés.



Eglise de Domfessel



St Pierre St Paul de Baye



ND -La Neuville au Pont



St Pierre - La Chapelle Lasson

Les journées du patrimoine 2019 dans le Grand Est

JEP 2019 dans le Grand Est : les chiffres

Les journées du patrimoine dans le Grand Est	
Nombre d'animations	2338
Lieux	1296
premières ouvertures	83
ouvertures exceptionnelles	147
Lieux de spectacles	92
lieux de pouvoir	47
Archives et médiathèques	33
Monuments historiques	464
Musées	184
Musées de France	62
Jardins remarquables	19
Maison des Illustres	14
Edifices hospitaliers	14
Edifices commémoratifs	32
Edifices militaires	77
Edifices scolaires et éducatifs	66
Châteaux, manoirs	180
Espaces naturels	111
Edifices industriels, scientifiques et techniques	114
Sites archéologiques	34
Edifices maritimes et fluviaux	6
Architecture contemporaine remarquable	4
Site transfrontalier	2

Les JEP en transfrontalier

Deux sites frontaliers participent aux Journées Européennes du Patrimoine :

- Le centre culturel KulturFabrik à Esch-sur Alzette au Luxembourg
 - Visite guidée des fresques #urbanart réalisées dans le cadre du « Kufa's Urban Art Festival »
- L'école maternelle de Boulange – 57
 - Un circuit transfrontalier en bus le 21 septembre
 - Remise du prix « un dessin, un bouquin » le 21 septembre

3 nouveaux Centres d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine dans le Grand Est



La région Grand Est compte 15 Villes et Pays d'art et d'histoire.

Ces territoires labellisés fondent leur projet culturel sur la sensibilisation des habitants et du jeune public à l'architecture et aux patrimoines. La mise en œuvre du projet s'appuie sur un personnel dédié dont le responsable est l'animateur de l'architecture et du patrimoine. La médiation s'appuie sur les visites guidées, les publications valorisant leur territoire et la mise en place d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP). Le CIAP est un équipement culturel de proximité destiné en priorité aux habitants pour leur permettre de s'approprier les patrimoines et l'architecture de leur territoire.

Ajoutés à ceux de Châlons-en-Champagne et Mulhouse, **trois centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine** ouvrent en 2019 :

- Guebwiller,
- Strasbourg
- Sedan.

Le CIAP du Pays d'art et d'histoire de Guebwiller sera implanté au château de la Neuenbourg au sein du Pôle culturel et touristique devant accueillir également l'Office de Tourisme et l'Institut européen des arts céramiques. Au sein de la demeure préservée de l'industriel Schlumberger, il comportera une exposition permanente basée sur une maquette du territoire et des dispositifs multimédia, une salle d'expositions temporaires, la 1^{ère} sera consacrée à la Vie culturelle au XIX^e siècle et une salle d'activités pédagogiques.

Le CIAP de Strasbourg Ville d'Art et d'Histoire ouvrira au 5 place du Château en tant que « 5^e Lieu – Culture, architecture, patrimoine ». Il associera un espace de promotion de l'offre culturelle, une exposition permanente sur l'architecture et le patrimoine strasbourgeois et le Cabinet des Estampes et des Dessins. Sur plus de 1000 m², ses différents services proposeront d'aller à la rencontre de Strasbourg à travers sa vie culturelle, son architecture, son patrimoine et ses paysages. Ce lieu ressource est envisagé comme une invitation à découvrir la ville et ses structures culturelles.

Le CIAP de Sedan occupera le bâtiment des anciens Bains-Douches, sur une presqu'île, au bord de la Meuse. Une extension contemporaine permettra de présenter une lecture de la ville à travers une projection sur écran de son évolution urbaine ainsi que des thématiques fortes telles le textile, la religion, la frontière et l'eau et d'installer une salle pédagogique.

Education artistique & culturelle :

« Levez les yeux », une journée pour sensibiliser les scolaires au patrimoine le 20 septembre



Le ministère de la culture travaille en grande proximité avec le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, afin que tous les enfants bénéficient de cette éducation au cours de leur parcours scolaire. L'enjeu est que l'école devienne un lieu ouvert sur la culture, s'appuyant sur toutes les ressources culturelles disponibles dans son environnement.

La journée du 20 septembre est une occasion privilégiée de sensibiliser les jeunes à l'architecture, l'archéologie, la documentation, au patrimoine du territoire dans son ensemble, ainsi qu'à sa protection, sa restauration et à son entretien.

Initiée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de la Culture, « Levez les yeux ! » prend appui et généralise les initiatives déjà existantes, conçues et organisées par un grand nombre d'acteurs locaux et

associatifs de défense du patrimoine et de valorisation de l'architecture, engagés de longue date dans des programmes de sensibilisation des jeunes :

- le dispositif « Les Enfants du Patrimoine » conduit par la Fédération nationale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (FNCAUE) et soutenu par le ministère de la Culture, qui existe depuis 10 ans en Île-de-France et est étendu depuis deux ans à d'autres territoires, dont 3 départements dans le Grand Est ;
- les actions des acteurs soutenus par le ministère de la Culture tels que le Réseau des maisons d'architecture (RMA), les Villes et Pays d'art et d'histoire, Sites et Cités remarquables de France, Vieilles maisons françaises, Demeure Historique, Patrimoine et environnement, la fondation Sauvegarde de l'art français, Rempart, CHAM (Chantiers histoire et architecture médiévales), la Fondation du patrimoine et la Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural (AFMA).

Opération spécifique aux scolaires, « Levez les yeux ! » est dédiée au patrimoine sous toutes ses formes.

Levez les yeux dans le Grand Est



Organisée conjointement par la DRAC et les Rectorats du Grand Est, « Levez les yeux » est l'occasion de valoriser non seulement les édifices appartenant à l'État, mais également les métiers que toute opération de conservation, de restauration et d'entretien mobilise.

Au cours de visites privilégiées **sur 11 sites appartenant à l'État**, le public scolaire sera sensibilisé à la transmission

du patrimoine commun, ciment de notre société française et européenne, facteur d'ouverture sur le monde et de prise de conscience de notre rôle en tant que légataire du patrimoine de l'humanité. Des rencontres avec les artisans et les équipes de la DRAC leur permettront d'appréhender la compréhension du geste artistique et de la démarche de création, associées à une initiation aux pratiques artistiques et au développement de la créativité

46 classes de l'école primaire et du collège, du CE1 à la 3^e, seront accueillies dans des édifices appartenant à l'Etat Ministère de la culture dans le Grand Est, soit plus de 1 100 élèves.

Les monuments d'Etat participant dans le Grand Est

Édifices	Communes
Cathédrale de Troyes	Troyes (Aube)
Cathédrale Saint-Étienne	Châlons-en-Champagne (Marne)
Cathédrale Notre-Dame	Reims (Marne)
Cathédrale Notre-Dame-de-l'Annonciation et Saint-Sigisbert	Nancy (Meurthe-et-Moselle)
Butte de Vauquois (combats d'Argonne) : terrains de zone rouge	Vauquois (Meuse)
Cathédrale Saint-Étienne	Metz (Moselle)
Église Sainte-Glossinde	Metz (Moselle)
Immeuble de la DRAC - Cour de la cathédrale Saint-Étienne	Metz (Moselle)
Cathédrale Notre-Dame	Strasbourg (Bas-Rhin)
Palais du Rhin	Strasbourg (Bas-Rhin)
Théâtre du peuple	Bussang (Vosges)

Autres sites participants

Archives de Nancy et Château de Lunéville, Meurthe-et-Moselle

Les enfants du Patrimoine



Vendredi 20 septembre 2019, les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) organisent, pour la seconde année, une journée entièrement dédiée au jeune public : **Les Enfants du Patrimoine**.

Cette seconde édition, parrainée par Stéphane Bern, proposera gratuitement plus de 600 activités sur tout le territoire aux classes et à leurs enseignants comme autant de façons d'explorer les richesses patrimoniales de son territoire.

Ludiques et conviviales, ces sorties culturelles, animées par des professionnels, invitent à sortir de l'école pour apprendre au contact direct des édifices, des œuvres, des paysages et s'immerger dans l'histoire locale.

94 animations sont organisées le 20 septembre dans le Grand Est, dans la Meuse, la Moselle et le Bas-Rhin.

-
- Le site internet de l'opération :

Premières participations

(au 4 septembre 2019)

- 10 | Kiosque à musique | Troyes |
- 10 | Studios Âme du Temple | Troyes |
- 10 | Ferme La Grange au Bois | Polisy |
- 10 | Eglise Saint-Benoît | Feuges |
- 10 | Eglise Saint-Liébauld | Estissac |
- 10 | Halle | Estissac |
- 10 | Lavoir d'Estissac | Estissac |
- 10 | Four à pain | Sainte-Savine |

- 51 | La Duduchothèque | Châlons-en-Champagne |
- 51 | Union des maisons de champagne | Reims |
- 51 | Cinéma Operaims | Reims |
- 51 | La Cartonnerie de Reims | Reims |
- 51 | Maison de quartier Europe | Reims |
- 51 | Le Shed | Reims |
- 51 | Abbaye d'Igny | Arcis-le-Ponsart |
- 51 | Château de Bethon | Bethon |
- 51 | Prieuré Notre-Dame | Montmort-Lucy |
- 51 | Eglise de Champaubert | Giffaumont-Champaubert |
- 51 | Les sculptures du Der | Larzicourt |
- 51 | Gaumont Parc Millésime | Thillois |
- 51 | Docks Rémois | Bétheny |

- 52 | Basilique Saint Jean Baptiste | Chaumont |
- 52 | Maison de la Région de Chaumont | Chaumont |
- 52 | Théâtre municipal | Langres |
- 52 | Couvent des Annonciades Célestes | Rupt |

- 54 | Fours des Sœurs Macarons - Confiserie Lefèvre-Lemoine | Nancy |
- 54 | Crédit municipal de Nancy | Nancy |
- 54 | Hôtel de la Reine | Nancy |
- 54 | Maternité CHRU de Nancy | Nancy |
- 54 | L'Autre Canal | Nancy |
- 54 | Maison du projet | Nancy |
- 54 | Confiserie Lefèvre-Lemoine | Nancy |
- 54 | MJC EVS de Pompey | Pompey |
- 54 | Eglise Saint Laurent | Cerville |
- 54 | Ecole du château Simon de Chatellus | Villers-lès-Nancy |
- 54 | La Cartonnerie | Blénod-lès-Pont-à-Mousson |

- 55 | Mairie de Couvertpuis | Couvertpuis |
- 55 | Eglise Saints-Pierre-et-Paul | Morley |

- 57 | Chambre régionale des comptes - Grand Est | Metz |
- 57 | Consulat d'Italie | Metz |
- 57 | Chapelle Congrégation des Sœurs de Sainte-Chrétienne | Metz |
- 57 | Centre de Méditation Kadampa Metz | Metz |
- 57 | La Conserverie | Metz |
- 57 | Tribunal de Grande Instance | Thionville |
- 57 | Puzzle | Thionville |
- 57 | Vitrierie Siebering | Reysersviller |
- 57 | Gaumont Amnéville | Amnéville |

- 57 | Centre Culturel Pierre Messmer | Saint-Avold |
- 57 | Eglise Saint-Barthélémy | Raville |
- 67 | Garage du Graffalgar | Strasbourg |
- 67 | Le 5e Lieu | Strasbourg |
- 67 | Jardin funéraire gallo-romain | Strasbourg |
- 67 | Théâtre de verdure | Strasbourg |
- 67 | Centre Culturel Alsacien | Strasbourg |
- 67 | Couvent des Soeurs du Très Saint Sauveur | Oberbronn |
- 67 | La maison Carré/Canal de la Bruche | Wolxheim |
- 67 | Pathé Brumath | Brumath |
- 67 | Château Geiger | Soultz-sous-Forêts |
- 67 | Maison des associations | Soultz-sous-Forêts |
- 67 | Relais Culturel La Saline | Soultz-sous-Forêts |
- 67 | Intergraphic | Schiltigheim |
- 67 | Synagogue de Balbronn | Balbronn |
- 67 | Fort Vauban | Fort-Louis |
- 67 | Musée de Marlenheim | Marlenheim |
- 67 | Corps de ferme alsacien | Eckwersheim |
- 67 | Association Artistique des Cheminots d'Alsace | Bisheim |
- 68 | Eglise Saint-Léon IX | Colmar |
- 68 | Collégiale Saint-Martin | Colmar |
- 68 | Eglise d'Husseren-les-châteaux | Husseren-les-Châteaux |
- 68 | Eglise Saint-Boniface | Burnhaupt-le-Haut |
- 68 | Centre de Thann | Thann |
- 68 | L'aubièregiste | Vieux-Thann |
- 88 | Eglise Saint-Epvre | Contrexéville |
- 88 | Casino de Plombières-les-Bains | Plombières-les-Bains |

Ouvertures exceptionnelles

(au 4 septembre 2019)

- 08 | Les thermes gallo-romains de Warcq | Warcq |
- 08 | Maison de l'Artisan | Charleville-Mézières |
- 08 | Atelier de peinture | Tailly | ❶
- 08 | La Maison-à-Bar | La Neuville-à-Maire |
- 08 | Abbaye Saint-Remi de Laval-Dieu | Monthermé |
- 08 | La Dauphiné | Thilay |
- 10 | Conservatoire à rayonnement départemental Marcel Landowski | Troyes | ❶
- 10 | Chapelle Notre-Dame de Bon Secours | Troyes | ❶
- 10 | Théâtre de la Madeleine - Scène conventionnée | Troyes | ❶
- 10 | Théâtre Le Quai | Troyes | ❶
- 10 | Espace Régley - CCI Troyes et Aube | Troyes | ❶
- 10 | Institut Universitaire Européen Rachi | Troyes |
- 10 | Institut Universitaire des Métiers et du Patrimoine | Troyes |
- 10 | Préfecture de l'Aube | Troyes |
- 10 | Artothèque "Mémoires du Futur" | Troyes |
- 10 | Société académique de l'Aube | Troyes |
- 10 | Hôtel de Marisy | Troyes |
- 10 | Centre d'incendie et de secours de Troyes | Troyes |
- 10 | Ferme La Grange au Bois | Polisy | ❶
- 10 | Eglise Saint-Benoit | Feuges | ❶
- 10 | Eglise Saint-Liébauld | Estissac | ❶
- 10 | Hôtel de ville | Bar-sur-Aube |
- 10 | Four à pain | Sainte-Savine | ❶
- 10 | Salle Jacques Bezançon | Les Noës-près-Troyes |
- 10 | Eglise Saint-Sulpice | Barberey-Saint-Sulpice |
- 51 | Hôtel de région (ancien grand séminaire) | Châlons-en-Champagne |
- 51 | Campus arts et métiers (Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers) | Châlons-en-Champagne |
- 51 | Conservatoire de Musique et de Danse Jean Philippe Rameau | Châlons-en-Champagne |
- 51 | Mess des entrepreneurs | Châlons-en-Champagne |
- 51 | Palais de Justice | Châlons-en-Champagne |
- 51 | Hôtel des Intendants de Champagne / Préfecture de la Marne | Châlons-en-Champagne |
- 51 | Musée Garinet | Châlons-en-Champagne |
- 51 | Crayères | Châlons-en-Champagne |
- 51 | Union des maisons de champagne | Reims | ❶
- 51 | Cinéma Operaïms | Reims | ❶
- 51 | La Cartonnerie de Reims | Reims | ❶
- 51 | Université de Reims Champagne-Ardenne - Villa Douce | Reims |
- 51 | Etablissement catholique Saint-André - Ancienne chapelle du Petit Séminaire | Reims |
- 51 | Lycée Clémenceau | Reims |
- 51 | Gare SNCF Reims centre | Reims |
- 51 | Ancienne usine des eaux | Reims |
- 51 | Cimetière de Bourgogne | Bourgogne-Fresne |
- 51 | Médiathèque de l'Ancien Collège | Sézanne |
- 51 | Abbaye d'Igny | Arcis-le-Ponsart | ❶
- 51 | Eglise Saint Nicolas | Compertrix |

- 52 | Hôtel du Département de la Haute-Marne | Chaumont |
- 52 | Le Donjon des Comtes de Champagne | Chaumont |
- 52 | Tour Saint-Ferjeux Langres | Langres |
- 52 | Auditoire | Joinville |
- 52 | Hotel de ville de Joinville | Joinville |
- 52 | Château de Briaucourt | Briaucourt |

- 54 | Fours des Sœurs Macarons - Confiserie Lefèvre-Lemoine | Nancy | ❶
- 54 | Crédit municipal de Nancy | Nancy | ❶
- 54 | Goethe Institut | Nancy |
- 54 | ENSIC | Nancy |
- 54 | Campus Artem | Nancy |
- 54 | Faculté de droit, sciences économiques et gestion | Nancy |
- 54 | Université de Lorraine | Nancy |
- 54 | Hôtel de ville de Nancy | Nancy |
- 54 | Préfecture de Meurthe-et-Moselle | Nancy |
- 54 | Temple Grand Orient de France | Nancy |
- 54 | Banque CIC EST - Salle des Coffres | Nancy |
- 54 | Académie de Stanislas | Nancy |
- 54 | Eglise Sainte-Jeanne-d'Arc | Lunéville |
- 54 | Château de l'Avant-Garde de Pompey | Pompey |
- 54 | Faculté des Sciences et Technologies | Vandœuvre-lès-Nancy |
- 54 | Ecole maternelle | Beuvillers |
- 54 | Ecole du château Simon de Chatellus | Villers-lès-Nancy | ❶
- 54 | Mairie de Lay-Saint-Christophe | Lay-Saint-Christophe |
- 54 | La Cartonnerie | Blénod-lès-Pont-à-Mousson | ❶
- 54 | Hotel de ville | Pont-à-Mousson |
- 54 | Mairie de Faulx | Faulx |

- 55 | Bloc B7 du Fort du Chénois | Thonne-le-Thil |

- 57 | Chambre régionale des comptes - Grand Est | Metz | ❶
- 57 | Consulat d'Italie | Metz | ❶
- 57 | Chapelle Congrégation des Sœurs de Sainte-Chrétienne | Metz | ❶
- 57 | Académie Nationale de Metz | Metz |
- 57 | Lycée Fabert | Metz |
- 57 | Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné | Metz |
- 57 | Préfecture de la Moselle | Metz |
- 57 | Tribunal de Grande Instance | Thionville | ❶
- 57 | Pont-écluse Sud | Thionville |
- 57 | Vitrierie Siebering | Reysersviller | ❶
- 57 | Eglise Sainte Barbe | Uckange |
- 57 | Maizières-lès-Metz | Maizières-lès-Metz |
- 57 | Salle du Rio et Eglise Saint Joseph | Serémange-Erzange |
- 57 | Achen | Achen |
- 57 | Chapelle du castel | Mondorff |
- 57 | Pensionnat de la Divine Providence | Fénétrange |

- 67 | Garage du Graffalgar | Strasbourg | ❶
- 67 | Institut de géologie - Amphithéâtre Daubré | Strasbourg |
- 67 | UFR de Mathématique et informatique | Strasbourg |
- 67 | Haute école des arts du Rhin (HEAR) | Strasbourg |
- 67 | Ecole nationale d'administration (ENA) | Strasbourg |
- 67 | Palais universitaire | Strasbourg |
- 67 | Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg (ENSAS) | Strasbourg |
- 67 | Herbar de l'université - Institut de botanique | Strasbourg |

- 67|Observatoire astronomique|Strasbourg|
 - 67|Palais du gouverneur militaire (Hôtel Gayot de Deux-Ponts)|Strasbourg|
 - 67|Cercle Philosophique Goethe|Strasbourg|
 - 67|Palais du Rhin - DRAC Grand Est|Strasbourg|
 - 67|Hôtel de Klinglin, hôtel du Préfet|Strasbourg|
 - 67|Direction régionale des finances publiques|Strasbourg|
 - 67|Port du Rhin - Capitainerie|Strasbourg|
 - 67|Archives départementales du Bas-Rhin|Strasbourg|
 - 67|Technicentre Alsace|Strasbourg|
 - 67|Anciennes usines des glaciers de Strasbourg|Strasbourg|
 - 67|Galeries Lafayette|Strasbourg|
 - 67|Les Percussions de Strasbourg|Strasbourg|
 - 67|Ateliers de la cathédrale|Strasbourg|
 - 67|Port autonome de Strasbourg|Strasbourg|
 - 67|Couvent des Soeurs du Très Saint Sauveur|Oberbronn| ❶
 - 67|La maison Carré/Canal de la Bruche|Wolxheim| ❶
 - 67|Sous-Préfecture de Molsheim|Molsheim|
 - 67|Synagogue de Schirmeck|Schirmeck|
 - 67|Chapelle du Cimetière|Meistratzheim|
 - 67|Château de Bonnefontaine|Altwiller|
 - 67|Intergraphic|Schiltigheim| ❶
 - 67|Ferme Linck|Schiltigheim|
 - 67|Galeries souterraines|Schiltigheim|
 - 67|Eglise Paroissiale Saint-Antoine de Padoue|Hohengœft|
 - 67|Mairie de Wasselonne|Wasselonne|
 - 67|Ateliers de construction de décors du TNS|Illkirch-Graffenstaden|
 - 67|Corps de ferme alsacien|Eckwersheim| ❶
 - 67|Hôtel de ville de Rosheim|Rosheim|
 - 67|Jardin du Presbytère|Châtenois|
 - 67|Ancienne chapelle de l'Alumnat Sainte-Odile|Scherwiller|
 - 67|Association Artistique des Cheminots d'Alsace|Bisheim| ❶
 - 67|La Casemate Kilstett|Kilstett|
-
- 68|Pôle Média-Culture Edmond Gerrer|Colmar|
 - 68|Préfecture du Haut-Rhin|Colmar|
 - 68|Cour d'appel|Colmar|
 - 68|Comédie de l'Est, Centre dramatique national d'Alsace|Colmar|
 - 68|Tribunal d'Instance|Mulhouse|
 - 68|Lycée Sonnenberg|Carspach| ❶
 - 68|Hôtel de Ville de Munster|Munster|
 - 68|Château des Hattstatt-Schauenbourg|Soultzbach-les-Bains|
 - 68|Centrale hydroélectrique de Kembs|Rosenau|
 - 68|Mairie de Bergheim|Bergheim|
 - 68|Tour des Bourgeois d'Ammerschwyr|Ammerschwyr|
-
- 88|Hôtel de la Préfecture des Vosges|Épinal|
 - 88|La Manufacture Royale de Bains les Bains|Bains-les-Bains|
 - 88|Hôtel de Malte - Sous-préfecture|Neufchâteau|
 - 88|Ecole communale de Chaumousey|Chaumousey|
 - 88|Hôpital de l'Avison|Bruyères|
 - 88|Château de Bruyères|Bruyères|
 - 88|Hotel de ville de Rambervillers|Rambervillers|

Les journées du patrimoine 2019 au Palais du Rhin, siège de la DRAC à Strasbourg

100 ans au service des monuments historiques



En mars 1919, un commissariat général de la République est créé à Strasbourg, sous l'autorité d'Alexandre Millerand, afin d'organiser et déployer les services de l'État français en Alsace et en Moselle. Ce dernier prend un arrêté le 20 juin 1919 afin d'impulser dans les "territoires recouvrés" une politique de protection et de conservation du patrimoine monumental.

La tâche est confiée à Robert Danis, nouveau directeur de l'Architecture et des Beaux-Arts d'Alsace-Lorraine, qui s'est installé au Palais du Rhin afin d'y être, dit-il, le "vigilant gardien de notre patrimoine et de nos traditions nationales". Dans la pratique, Danis reprend toutefois les principes et les usages de la *Landesbaukommission* créée par l'administration allemande en 1908.

Ce dernier confie le service des Monuments historiques à un binôme de deux architectes, Paul Gélis (né et formé à Paris) et Charles Czarnowsky (né à Strasbourg et formé à Karlsruhe). L'un et l'autre reçoivent le titre d'inspecteurs des Monuments historiques. Avec la loi du 20 mars 1929, étendant à l'Alsace-Lorraine le bénéfice de la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments historiques (exclusivement immeubles), puis la liste du 16 février 1930 ratifiant l'ensemble des protections depuis 1840, le service des Monuments historiques à Strasbourg s'aligne sur le modèle général. En 1956, il intègre, toujours au Palais du Rhin, la conservation régionale des bâtiments de France nouvellement créée (devenue CRMH en 1977), elle-même versée dans la Direction régionale des affaires culturelles, constituée en 1969.

Si l'on exclut la période de la seconde annexion (1940-1944), où le service fut suspendu, l'administration des Monuments historiques occupe donc l'ancien palais impérial de Strasbourg depuis exactement cent ans.

Une ouverture exceptionnelle

Le Palais du Rhin, fermé le reste de l'année, ouvre exceptionnellement ses portes tout le week-end. Près de 4 000 personnes pourront ainsi, comme chaque année pour les Journées Européennes du Patrimoine, visiter ce lieu emblématique, prisé des Strasbourgeois, fidèles visiteurs, comme par les touristes et visiteurs de passage.

Au cœur de la Neustadt, les personnels de la Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est et de la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin feront ainsi découvrir les salles d'apparat de l'ancien palais impérial : escalier d'honneur, salle des fêtes, appartements de l'empereur et de l'impératrice.

GRATUIT, SANS RESERVATION.

Samedi 21 septembre à partir de 13h30 :

- visites guidées toutes les 15 minutes environ | **dernier départ de visite à 16h45** | durée 45 minutes. Par ordre d'arrivée, dans la limite de 17 personnes par groupe.
- Visite libre à partir de 13h30 avec remise d'un document de visite. Livret pour les enfants sur demande. **Dernière entrée à 17h00.**

Dimanche 22 septembre à partir de 13h30 :

- Visite libre avec remise d'un document de visite. Livret pour les enfants sur demande. **Dernière entrée à 17h00.**



Exposition « L'architecture des bains dans le Grand Est »



Dans les premières années du XX^e siècle, poussés par un contexte hygiéniste et démocratique, les pouvoirs publics dotent de nombreuses villes d'établissements de bains. Il s'agit d'offrir aux particuliers, qui ne disposent pas tous de l'eau courante et plus rarement encore de salle de bain, un équipement de santé et de salubrité public. Il s'agit également d'enseigner la natation, et de créer, au cœur des villes, un lieu de sociabilité, de rencontre et de bien-être. Quelques villes, notamment celles disposant d'une source thermale, cherchent enfin à attirer des curistes et vacanciers, alors que se développe le tourisme.

Porté par les administrations municipales, le mouvement se développe aussi bien en France – ce dont témoignent les bains de Nancy (1900), Lunéville (1914), ou Wassy (1909) – qu'en Allemagne, où sont construits les bains de Mulhouse (1901), Colmar (1906) ou Strasbourg (1908).

Si certains de ces établissements ont évolué vers d'autres activités - notamment culturelles, éducatives ou sociales - d'autres, qui font l'objet de cette exposition, maintiennent leur activité initiale.

La valeur historique de ces ensembles, de même que leur qualité architecturale et décorative, ont conduit les pouvoirs publics à proposer des mesures de protection et de valorisation patrimoniale, que ce soit au titre des Monuments historiques ou des Sites patrimoniaux remarquables.

Exposition sur les grilles du Palais du Rhin à Strasbourg

Du 19 septembre au 23 novembre 2019

Photos de Siméon Levailant

L'État et le patrimoine dans le Grand Est

La Direction régionale des affaires culturelles Grand Est



Depuis 1977, les Directions régionales des affaires culturelles sont chargées de piloter et mettre en œuvre en région les politiques du ministère de la Culture, en articulation ou soutien de celles des autres acteurs (collectivités territoriales, établissements publics de coopération intercommunale et associations).

La DRAC Grand Est est de ce fait le représentant en région de tous les services du ministère, sous l'autorité du Préfet de région. **Ses missions portent sur les patrimoines, la création artistique et les industries culturelles.**

Elle comprend depuis 2016, à la suite de la fusion des régions, son siège, situé à Strasbourg et accueillant le pôle création, le site de Metz, avec le pôle démocratisation culturelle et industries culturelles et le site de Châlons-en-Champagne abritant le pôle Patrimoines. Depuis 2010, les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine qui regroupent les Architectes des bâtiments de France, font partie intégrante de la DRAC.

La Direction régionale des affaires culturelles Grand Est est chargée de mettre en œuvre la politique culturelle de l'État, notamment dans les domaines de la connaissance, de la conservation et de la valorisation du patrimoine (monuments historiques, archéologie et musées), de la promotion de l'architecture, du soutien à la création et à la diffusion artistiques dans toutes leurs composantes, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs, de la promotion de la diversité culturelle et de l'élargissement des publics, du développement de l'économie de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France. Elle accompagne et soutient le développement du mécénat en région.

- Elle participe à l'aménagement du territoire, aux politiques du développement durable et de la cohésion sociale ainsi qu'à l'évaluation des politiques publiques.
- Elle contribue à la recherche scientifique, veille à l'application de la réglementation et met en œuvre le contrôle scientifique dans les matières relevant de ses compétences.
- Elle concourt à la diffusion des données publiques relatives à la culture dans la région et les départements qui la composent.
- Elle concourt au développement de la vie culturelle des territoires par le soutien aux artistes, aux créateurs, aux centres de formation et à l'innovation, en partenariat étroit avec les collectivités et le réseau institutionnel de la culture.

Site internet :

Les missions du pôle patrimoines



Au sein de la DRAC, le Pôle Patrimoines :

- **met en œuvre la réglementation** relative au patrimoine monumental, à l'archéologie, aux musées, aux archives et à l'architecture;
- contribue, en collaboration avec les autres services déconcentrés de l'Etat, à l'**application des réglementations** concernant l'urbanisme et les paysages;
- **soutient la protection, la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine** (monumental, mobilier, archéologique, linguistique, écrit, cinématographique, mémoriel) et des collections des musées et des archives;
- promeut la qualité architecturale et paysagère des constructions et la prise en compte des objectifs du développement durable.

La Conservation régionale des monuments historiques (CRMH)

Dans le champ des monuments historiques, au sein de la DRAC et du Pôle Patrimoines, la Conservation régionale des monuments historiques :

- veille à l'application de la réglementation relative aux monuments historiques,
- **anime la politique de protection** (recensement, révision des protections, programmation des commissions régionales du patrimoine et de l'architecture - CRPA) et, coordonne, pour tous les monuments historiques, le contrôle scientifique et technique de l'État,
- **assure le contrôle scientifique et technique** des travaux exécutés sur le patrimoine protégé, meuble ou immeuble de la région : il organise le suivi de l'état sanitaire des monuments historiques, instruit les autorisations de travaux pour les immeubles et objets mobiliers classés, les permis de construire pour les immeubles inscrits et des déclarations préalables pour les objets mobiliers inscrits, programme et commande, pour les monuments historiques appartenant à l'État, en particulier les cathédrales, les marchés relatifs aux travaux de réparation, d'entretien ou de restauration,
- assure, sur la base de l'état sanitaire et les demandes des propriétaires, la **programmation des subventions** de l'État,
- assure, en liaison avec les Unités territoriales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) **le suivi des politiques sur les abords** des monuments historiques et les sites patrimoniaux remarquables (les aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine -AVAP- et les secteurs sauvegardés)
- contribue à la **mise à valeur des monuments historiques** par le biais de recherches, publications et expositions.

Les Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine

Les unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) constituent les unités territoriales de la DRAC. **La DRAC Grand Est dispose de 10 unités départementales, implantées dans chaque département.**

Les UDAP œuvrent pour la **promotion d'un aménagement qualitatif et durable du territoire**, où paysage, urbanisme et architecture entretiennent un dialogue raisonné entre dynamiques de projet et prise en compte du patrimoine.

Les UDAP, services de proximité, constitués d'une équipe pluridisciplinaire, travaillent en lien direct avec les usagers qui souhaitent engager des travaux dans les espaces protégés et avec les acteurs des politiques d'aménagement du territoire : collectivités locales, professionnels de l'urbanisme et du bâtiment et les autres services de l'Etat, en charge des politiques urbaines et de protection de l'environnement...

Ils remplissent trois grandes missions :

- **Conseiller et promouvoir** un urbanisme et une architecture de qualité
- **Contrôler et expertiser** les projets menés dans les espaces protégés
- **Assurer la conservation** des monuments historiques.

Le patrimoine dans le Grand Est

La région Grand Est dénombre :

- **4 335** monuments historiques immeubles répartis uniformément sur le territoire ;
- **20** monuments historiques appartenant à l'État et affectés au ministère de la Culture ;
- **22 521** objets protégés au titre des monuments historiques ;
- **15** villes ou pays d'art et d'histoire ;
- **4** centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine ;
- **164** labels architecture contemporaine remarquable ;
- **173** parcs ou jardins inscrits ;
- **48** jardins labellisés jardins remarquables ;
- **16** maisons des illustres.

La DRAC Grand Est consacre annuellement un budget de **16 millions €** pour l'entretien et la restauration des monuments historiques.

Une équipe de personnels scientifiques, techniques et administratifs, compose le service, suivant une répartition géographique ou transversale des missions.

La Conservation régionale des monuments historiques (CRMH) est localisée sur trois sites :

- Châlons-en-Champagne (siège du Pôle patrimoines),
- Metz
- Strasbourg.

La région Grand Est est marquée par un patrimoine commun fortement représenté, à savoir, le patrimoine des abbayes, des fortifications, le patrimoine industriel, le patrimoine verrier et l'architecture du XX^{ème} siècle.

Dans le cadre de la stratégie régionale, la DRAC Grand Est met l'accent sur les zones rurales dans une démarche d'égalité des territoires, sur les équipements emblématiques de la région susceptibles de développer son attractivité et sur des thématiques structurantes.

L'engouement autour des journées européennes du patrimoine démontre l'intérêt du public pour son environnement, la qualité de son cadre bâti et la médiation culturelle.

Les Journées Européennes du Patrimoine en ligne

Sur Internet

Site officiel de la manifestation :

Ce site propose un programme interactif de toutes les visites et animations en France, et permet de suivre les temps forts de ces 36^{èmes} Journées Européennes du Patrimoine.

Outils

- [La carte interactive Grand Est](#) :
- Pour vos sélections presse, le site OpenAgenda permet d'extraire facilement les données des JEP :
- [La synthèse des #JournéesduPatrimoine dans le Grand Est](#)
- La [Brochure programme Grand Est](#)

Réseaux sociaux



Journées européennes
du patrimoine



@JEPofficiel



@jepofficiel

Contacts

Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est

- **Siège** : Palais du Rhin – 2 place de la République – 67000 Strasbourg
- **Site de Châlons-en-Champagne et direction du pôle patrimoines** :
3 faubourg Saint-Antoine - CS 60449 - 51037 Châlons-en-Champagne cedex
- **Site de Metz et direction du Pôle démocratisation et industries culturelles** :
6 place de Chambre - 57045 Metz cedex 01

Coordination communication Grand Est

Isabelle Boucher-Doigneau | 06 64 11 43 04

Contacts presse

Site de Strasbourg :

Catherine Mutzenhardt
03 88 15 57 13

Site de Châlons-en-Champagne :

Isabelle Wintrebert | 03 26 70 29 46

Site de Metz :

Isabelle Wagner | 03 87 56 41 39